

SESSION 6 : ENQUETES SPECIFIQUES SUR LE SECTEUR
NON STRUCTURE (suite)

1 - COMPTE RENDU

La première communication consacrée à la composante "secteur non structuré" de l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques (ENAE) de Tunisie a présenté successivement :

- La place de l'ENAE parmi les autres enquêtes sur le secteur non structuré.
- Les principaux objectifs de l'ENAE.
- La méthodologie générale de l'enquête.

1 - L'exposé a procédé en premier lieu à un bref rappel des différentes enquêtes sur le secteur non structuré réalisées en Tunisie depuis 1976. Il s'agit :

- du recensement des établissements en milieu urbain (1976-1977) qui a permis de dénombrer les locaux où s'exerçait une activité économique (par activité, taille, région, etc.)

- des enquêtes sectorielles pilotes (1978-1981) qui avaient associé l'approche monographique et les enquêtes sectorielles par sondage.

- du recensement des établissements (1981) qui a permis la constitution d'un fichier d'entreprises. Ce fichier a servi précisément de population de référence pour l'ENAE.

2 - Ont été présentés ensuite les principaux objectifs de l'ENAE, qui sont de trois sortes :

- mesurer avec plus de précision la constitution des différentes branches, en distinguant la part des secteur moderne et non structuré dans la production, la valeur ajoutée, l'emploi, les investissements, etc.;

- analyser les structures sectorielles ;

- fournir aux planificateurs une masse d'informations susceptibles d'orienter les différents choix.

3 - Pour ce qui est de la méthodologie de l'enquête, ont été examinés :

- les définitions de base : champ et unité d'observation,
- un aperçu sur les méthodes de sondage,
- la collecte des données et le contrôle,
- l'explication des données .

Le second exposé a été une illustration appliquée au secteur manufacturier des petites entreprises tunisiennes.

Ont été ainsi présentés successivement les objectifs, la méthodologie et les résultats de cette enquête d'envergure sur le secteur non structuré de production réalisée pour la première fois en 1982 par l'Institut National de la Statistique.

Les objectifs fixés pour cette enquête se rapportent à l'emploi, aux salaires, aux investissements et stocks de capital, à la production et aux consommations intermédiaires.

Pour ce qui est du champ retenu, cette enquête couvre l'ensemble du milieu urbain défini de façon large (toutes les agglomérations de plus de trois cents habitants et les entreprises situées sur les axes routiers).

Seules les activités localisées sont couvertes par l'enquête. Le BTP, les Mines, et certaines activités agro-alimentaires sont exclus du champ de cette enquête.

Les résultats de cette enquête relatifs à l'emploi, à la valeur ajoutée et au chiffre d'affaires montrent la contribution importante des petites entreprises de moins de dix emplois. Ces entreprises représentaient en 1981, plus de 1/5 de l'emploi total du secteur manufacturier. Leur part dans la PIB s'élevait à 10 % de l'apport global.

Les résultats de l'enquête, pour ce qui concerne les entreprises de petite taille (1-2 emplois) ont été utilisés en vue de l'extrapolation du secteur non structuré non localisé, en comptabilité nationale.

Enfin le troisième exposé traitait des conditions générales de réalisation d'une enquête sur le secteur BTP, décidée dans le cadre du présent plan marocain.

Ont été ainsi présentés au cours de cet exposé, l'état des statistiques disponibles sur le secteur, les objectifs, la base de sondage et enfin les difficultés de l'enquête.

Cette enquête, qui est la première du genre au Maroc, vise surtout à collecter des données comptables en vue de répondre aux besoins de la comptabilité nationale, à recueillir des données sur les immobilisations, les investissements, les salaires, et l'emploi.

Au cours de sa phase préparatoire, cette enquête s'est heurtée à deux genres de difficulté . Les premières concernant la base de sondage, les secondes sont relatives à la méthodologie d'enquête.

La seule base de sondage disponible n'est pas, en effet, très adéquate. La couverture du fichier des patentes qui a servi comme base de sondage n'est que partielle ; de nombreuses entreprises artisanales échappent à ce fichier.

De même, les petites entreprises qui ne tiennent aucune comptabilité posent des problèmes au niveau de la collecte des informations.

Devant l'ampleur de ces difficultés, il a été convenu de réaliser l'enquête par étapes :

- Enquête "entreprises organisées".
- Enquête "entreprises artisanales" pour lesquelles une méthodologie spécifique d'enquête a été retenue.
- Enquête "construction" destinée à dégager une estimation de la production réalisée par les entreprises et tâcherons qui ne sont pas saisis par le fichier des patentes.

2 - OBSERVATIONS GENERALES

Les interrogations des participants portent principalement sur :

- La définition du secteur non structuré en Tunisie : définition a priori et a posteriori. La définition a priori retient arbitrairement une taille d'établissement : moins de dix emplois. En revanche, la définition a posteriori tient compte des réalités économiques fournies par les enquêtes spécialisées. Cela peut conduire à des définitions multiples par sous-branche.

- Les confrontations entre les enquêtes ménages et les enquêtes établissements.

- Les techniques des enquêtes établissements : unité d'enquête, saisie, extrapolation, cohérence, etc.

- La mobilité des entreprises (activité, localisation, taille, etc.).

- La préparation psychologique pour l'enquête.